



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/359
1er septembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Points 15 a), 18, 36, 44, 50, 56, 61,
71, 72, 83, 92, 94, 95, 96, 97, 100,
109, 110, 111, 112, 118, 119 et 120
de l'ordre du jour provisoire*

ELECTIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES PRINCIPAUX :
ELECTION DE CINQ MEMBRES NON PERMANENTS DU CONSEIL DE SECURITE

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

DROIT DE LA MER

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE
D'URGENCE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

OUVERTURE DE NEGOCIATIONS GLOBALES SUR LA COOPERATION
ECONOMIQUE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT

RESTRUCTURATION ET REVITALISATION DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES DANS LES DOMAINES ECONOMIQUE ET SOCIAL ET
LES DOMAINES CONNEXES

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME
SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

COOPERATION INTERNATIONALE EN VUE D'ELIMINER LA PAUVRETE
DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

ACTIVITES OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT

* A/48/150 et Corr. 1.

COOPERATION INTERNATIONALE POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE
ET LE DEVELOPPEMENT

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT

APPLICATION DES DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE
DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

DROIT DES PEUPLES A L'AUTODETERMINATION

DEVELOPPEMENT SOCIAL, Y COMPRIS LES QUESTIONS RELATIVES
A LA SITUATION SOCIALE DANS LE MONDE ET AUX JEUNES, AUX
PERSONNES AGEES, AUX HANDICAPES ET A LA FAMILLE

PREVENTION DU CRIME ET JUSTICE PENALE

PROMOTION DE LA FEMME

ACTIVITES DES INTERETS ETRANGERS, ECONOMIQUES ET AUTRES, QUI FONT
OBSTACLE A LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET
AUX PEUPLES COLONIAUX DONT LES PEUPLES SE TROUVENT SOUS DOMINATION
COLONIALE, ET AUX EFFORTS TENDANT A ELIMINER LE COLONIALISME,
L'APARTHEID LA DISCRIMINATION RACIALE EN AFRIQUE AUSTRALE

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX PAR LES INSTITUTIONS SPECIALISEES
ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ASSOCIES A L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

MOYENS D'ETUDE ET DE FORMATION OFFERTS PAR LES ETATS MEMBRES
AUX HABITANTS DES TERRITOIRES NON AUTONOMES

Lettre datée du 30 août 1993, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent des Iles Marshall auprès de
l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de Président du Groupe des Etats membres du Forum du Pacifique Sud qui sont également Membres de l'Organisation des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous transmettre le texte du communiqué du vingt-quatrième Forum du Pacifique Sud, tenu à Nauru les 10 et 11 août 1993 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des articles 15 a), 18, 36, 44, 50, 56, 61, 71, 72, 83, 92, 94, 95, 96, 97, 100, 109, 110, 111, 112, 118, 119 et 120 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent

(Signé) Carl L. HEINE

Annexe

VINGT-QUATRIEME FORUM DU PACIFIQUE SUD

Nauru

10 et 11 août 1993

COMMUNIQUE DU FORUM

1. Le vingt-quatrième Forum du Pacifique Sud s'est tenu à Nauru les 10 et 11 août 1993. Y ont participé les chefs de gouvernement des pays suivants : Australie, Etats fédérés de Micronésie, Fidji, îles Cook, Iles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République des Iles Marshall, Samoa occidental, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

2. Le Forum a exprimé ses félicitations au peuple et au Gouvernement de la République de Nauru à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance de ce pays et les a remerciés de la généreuse hospitalité qu'ils avaient accordée aux délégations. Il a observé une minute de silence en hommage à la mémoire de MM. Robert Rex, ancien Premier Ministre de Nauru, Hammer De Robert, ancien Premier Ministre de Nauru et sir Robert Muldoon, ancien Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande, décédés au cours de l'année, en témoignage de reconnaissance pour leur remarquable contribution à la région.

3. Le Forum a examiné les questions suivantes :

- Les problèmes économiques et commerciaux;
- La démographie et le développement durable;
- La protection de l'environnement et le suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED);
- La pêche;
- Les préoccupations persistantes de la région concernant les essais nucléaires et les transports de plutonium;
- Les besoins propres aux petits Etats insulaires;
- Les risques associés aux déchets dangereux.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

4. Rappelant l'importante contribution de ses membres à la CNUED, le Forum a réaffirmé son ferme attachement au principe du développement durable. Il a souligné, comme il l'avait déjà fait antérieurement, qu'il n'y avait pas de véritable développement sans une politique respectueuse de l'environnement, et que toutes les activités menées dans la région devraient être économiquement et écologiquement saines. Une gestion prudente, raisonnable et soucieuse des intérêts des générations futures s'imposait d'autant plus que le Pacifique Sud était exposé aux catastrophes naturelles et à la dégradation de l'environnement et que la croissance démographique y était forte. Un certain nombre de

questions se rapportant spécifiquement au développement durable ont été examinées.

Questions relatives au développement économique

Commerce régional

5. Le Forum a reconnu l'importance du commerce international comme moteur d'une croissance économique durable dans chacun de ses pays membres.

6. Il a pris note du fait que plusieurs de ses membres continuaient de penser que l'Accord régional de commerce et de coopération économique pour le Pacifique Sud (SPARTECA) devrait être modifié dans le sens d'une plus grande ouverture des marchés australiens et néo-zélandais à leurs exportations. A cet égard, le Forum s'est félicité de l'engagement pris par l'Australie et la Nouvelle-Zélande de poursuivre leurs consultations avec les pays concernés afin de trouver rapidement une solution.

7. Le Forum a également reconnu l'importance de promouvoir le commerce interrégional entre ses membres et a accueilli avec satisfaction l'offre faite par les Fidji de conclure des accords commerciaux sans réciprocité avec ses voisins insulaires.

Négociations d'Uruguay

8. Le Forum a souligné qu'il était crucial que les négociations d'Uruguay trouvent une issue positive dès cette année, afin de relancer une économie mondiale qui en a bien besoin. Il s'est félicité de la relance des négociations décidée lors du récent Sommet du Groupe des sept pays les plus industrialisés, mais a invité tous les pays concernés à redoubler d'efforts. Tout accord résultant des négociations en cours devrait comprendre un volet agricole substantiel, équitable et favorisant une libéralisation des échanges, qui devrait à la fois faciliter l'accès aux marchés existants et constituer un tout équilibré tenant compte des intérêts et des besoins particuliers des pays en développement.

Les rapports avec la région Asie-Pacifique

9. Le Forum a relevé les progrès encourageants faits dans le resserrement des liens de la région avec les membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est et les autres pays de la bordure du Pacifique, resserrement dont il avait signalé l'importance vitale dans son communiqué de 1992. Il a noté que la persistance de la récession dans une grande partie du monde industrialisé rendait d'autant plus intéressants les débouchés offerts par le dynamisme économique de l'Extrême-Orient. Il s'est félicité des progrès très rapides faits par le Conseil de coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC) et de son rôle de plus en plus actif à l'appui de la croissance économique et de la prospérité de la région. Le Forum a rappelé à ses membres qu'il jouissait du statut d'observateur auprès de l'APEC et les a invités à saisir toutes les occasions de participer par son truchement aux travaux de ce dernier. Par ailleurs, il a appuyé la candidature de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a demandé à être admise à l'APEC en tant que membre à part entière.

Stratégie et priorités régionales

10. Le Forum a de nouveau souligné l'importance, pour chacun de ses membres, de mettre en oeuvre des politiques économiques efficaces visant à améliorer le fonctionnement de leur économie et à favoriser le développement de leur secteur privé. Il a réaffirmé le rôle primordial joué par les gouvernements dans le développement et la nécessité qui s'ensuit de renforcer, au niveau national, les mécanismes consultatifs dans le domaine de l'aide. Dans ce contexte, les chefs de gouvernement du Forum ont fait leur la recommandation formulée en 1993 lors de la réunion des pays insulaires du Pacifique et de leurs partenaires en développement tendant à ce que le Secrétaire général du Forum consulte les pays membres et diverses institutions en vue de mettre au point un programme de réunions consultatives sur l'aide aux niveaux régional, national et sectoriel.

11. Le Forum s'est félicité des progrès accomplis dans la formulation d'une stratégie de développement régional visant à assurer une utilisation des ressources disponibles – y compris l'aide internationale – qui soit à la fois optimale et respectueuse des priorités nationales en matière de développement.

12. Le Forum a réaffirmé l'importance décisive de la mise en valeur des ressources humaines pour les pays de la région. Il s'est félicité de la décision prise par le PNUD de rédiger un rapport sur le développement humain dans le Pacifique Sud et a donné son appui à la convocation d'une réunion intergouvernementale pour examiner ce rapport. Il a rappelé l'importance cruciale pour le progrès économique et social d'offrir et de multiplier les possibilités d'éducation, et notamment la formation professionnelle.

Démographie et développement durable

13. Le Forum a souligné le lien fondamental qui existe entre croissance démographique, environnement et développement durable. Il est convenu qu'il faudrait faire plus pour améliorer la qualité des services de planification de la famille et les rendre plus accessibles à la population, tout en veillant à ce qu'ils respectent les traditions et les valeurs culturelles. Il a noté que les programmes en matière de population devraient s'inscrire dans le contexte plus large du développement et tenir compte de facteurs comme le taux de croissance économique, la santé publique et l'amélioration de la condition sociale et économique de la femme.

14. Le Forum a constaté avec inquiétude que les projections démographiques pour la région se situaient très au-dessus de la moyenne mondiale, et que, dans de nombreux pays, l'augmentation de la population nuisait au développement économique et social. Il a fait siens le communiqué et les résolutions de la quatrième Conférence des dirigeants de pays insulaires du Pacifique, tenue à Tahiti en juin 1993 et consacrée au développement durable et à la population. Le Forum s'est félicité de la décision de Vanuatu d'accueillir une réunion des ministres de la région pour préparer la Conférence internationale sur la population et le développement, qui doit se tenir au Caire en 1994. Il a souhaité que cette réunion débouche sur une Déclaration du Pacifique Sud sur les questions démographiques, et recommandé que la région soit représentée au plus haut niveau à la Conférence du Caire. Une représentation de haut niveau était en effet le meilleur moyen d'assurer qu'il serait tenu compte des politiques et

stratégies des pays du Pacifique Sud dans un éventuel programme mondial en matière de population.

Questions relatives à la pêche

15. Le Forum a accueilli avec satisfaction les progrès réalisés à la première session de fond de la Conférence des Nations Unies sur les stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives et les stocks de poissons grands migrateurs, qui s'était tenue à New York au mois de juillet 1993. Elle avait beaucoup contribué à assurer la protection à long terme des ressources halieutiques du Pacifique Sud. Notant que la Conférence avait décidé de tenir deux nouvelles sessions en 1994, il a souligné combien il importait que les pays membres du Forum continuent de jouer un rôle actif dans ses délibérations. Il a également souligné qu'il faudrait que leurs délégations comprennent des experts. Il a exprimé ses remerciements à l'Agence de pêcheries du Forum du Pacifique Sud pour les efforts qu'elle avait déployés afin de présenter une position coordonnée de la région à la Conférence. Il a également exprimé sa gratitude à la Nouvelle-Zélande pour l'assistance qu'elle avait fournie par l'intermédiaire de l'Agence en vue de permettre aux représentants des pays du Forum d'assister à la session de juillet de la Conférence, et au Canada et à la Norvège pour une assistance du même genre fournie par l'intermédiaire du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies créé à cette fin.

16. Le Forum a réaffirmé sa ferme opposition à la pêche au filet maillant dérivant. Il a noté que 13 pays membres de l'Agence de pêcheries du Forum du Pacifique Sud avaient signé la Convention pour l'interdiction de la pêche au filet maillant dérivant de grande dimension dans le Pacifique Sud (Convention de Wellington) et que sept l'avaient ratifiée. Il est convenu qu'il était urgent que les autres pays signent et ratifient la Convention et ses protocoles.

17. Le Forum a noté que, dans l'intérêt de la région tout entière, il était impératif que des accords régionaux efficaces soient conclus avec les pays qui pratiquent la pêche hauturière. Il s'est félicité de l'élargissement en bonne et due forme du Traité multilatéral sur la pêche conclu avec les Etats-Unis d'Amérique, traité qui reste un modèle pour la coopération en matière de pêche dans la région. Il a prié instamment les autres pays qui pratiquent la pêche hauturière d'engager des négociations avec l'Agence de pêcheries du Forum en vue de conclure des accords multilatéraux similaires et s'est déclaré prêt à accueillir favorablement toutes communications en ce sens qu'ils lui feraient parvenir.

18. Le Forum a réaffirmé sa détermination à faire respecter la réglementation de la pêche convenue à l'échelle régionale et relevé l'importance à cet égard d'une surveillance maritime sérieuse et efficace. Il s'est félicité de ce que la France se soit déclarée prête à négocier avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les autres pays de la région un accord de coordination de la surveillance de la pêche, et exprimé l'espoir que les dispositions pratiques relatives à cette coopération seraient adoptées prochainement. Le Forum s'est également félicité de l'entrée en vigueur du Traité de Nioué sur la surveillance des pêches et le respect de la réglementation et a demandé instamment à ses membres de le ratifier.

Déclaration sur la mise en valeur des ressources naturelles

19. Parmi les caractéristiques que partagent ses membres, le Forum du Pacifique Sud a relevé les deux suivantes :

- i) Des richesses naturelles similaires, notamment la pêche, les forêts et les ressources minières comme l'or et le phosphate (il va sans dire que certaines pêches sont communes); et
- ii) Les problèmes qu'ils rencontrent dans la mise en valeur de leurs richesses naturelles, aux fins de laquelle ils ont à faire pratiquement avec les mêmes investisseurs étrangers, experts, partenaires commerciaux et fournisseurs d'aide, voire avec les mêmes escrocs et aventuriers.

20. Le Forum a également noté qu'il fallait créer les conditions d'une coopération plus étroite et mutuellement avantageuse entre ses membres en vue de la mise en valeur de leurs richesses naturelles, y compris par l'échange d'informations et dans le cas de projets de nature purement nationale.

21. Le Forum est convenu qu'une position commune sur cette question pourrait servir de référence à cette fin. Cette position commune compléterait les formules de coopération déjà en place dans le domaine de la pêche, y compris les ressources sous-marines et le développement durable.

22. Le Forum a pris note d'un projet de Déclaration de coopération en vue de la mise en valeur des ressources naturelles des pays du Forum et a décidé de l'examiner à fond à sa prochaine réunion.

L'ENVIRONNEMENT

Les activités constitutives à la CNUED

23. Le Forum a réaffirmé l'importance que revêtaient pour la région les questions d'environnement et la nécessité d'une action concertée pour faire en sorte que les décisions prises à la CNUED soient effectivement appliquées. Il a examiné un certain nombre de questions particulières.

- La diversité biologique

24. Le Forum a noté que le Pacifique Sud était l'une des régions du monde où la diversité biologique des écosystèmes terrestres, des fleuves, des lagunes, des récifs de corail et de la haute mer était la plus grande. Il a accueilli avec satisfaction les progrès enregistrés dans le nombre de pays membres ayant ratifié la Convention sur la diversité biologique et a demandé à tous les autres de le faire afin de permettre l'entrée en vigueur de l'accord aussitôt que possible. Le Forum a demandé aux pays membres de commencer à appliquer rapidement les mesures de la Convention destinées à préserver la diversité biologique.

- L'appauvrissement de la couche d'ozone

25. Le Forum s'est félicité de l'appui croissant apporté par les gouvernements de la région à la Convention de Vienne sur la couche d'ozone et au Protocole de Montréal, et a noté les liens entre ces conventions et les objectifs de la Convention-cadre sur les changements climatiques. Il a rappelé les importantes mesures incitatives que comportaient ces accords, et les mesures d'incitation économique que comportait le Protocole de Montréal, et a demandé aux pays membres qui ne l'avaient pas encore fait de les ratifier.

- Les arrangements institutionnels

26. Le Forum s'est félicité de la création de la Commission du développement durable, de l'élection de Vanuatu à la Commission en tant que représentant des pays insulaires du Forum, du statut de représentant spécial accordé au secrétariat du Forum par la Commission et du statut d'observateur accordé au Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud (SPREP). Il a convenu que les membres du Forum devaient continuer à s'intéresser de près aux activités consécutives à la CNUED et aux travaux de la Commission. Il a remercié le SPREP de la contribution apportée aux travaux consécutifs à la Conférence, en particulier aux travaux préparatoires à la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats en développement insulaires.

- La Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats en développement insulaires

27. Le Forum a exprimé son ferme appui à la Conférence mondiale devant se tenir à la Barbade en 1994, et a invité les gouvernements membres à se faire représenter au plus haut niveau possible. Cette initiative de la CNUED traduisait les préoccupations que suscitaient les problèmes auxquels étaient confrontés les pays insulaires du Forum, en particulier les petits Etats. Le Forum a demandé à la communauté internationale, en particulier aux partenaires de la région, de coopérer étroitement avec les petits Etats en développement insulaires afin que la Conférence aboutisse à des résultats constructifs et pratiques.

28. Le Forum a demandé au Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud de consulter ses membres pour établir, en se fondant sur les recommandations des réunions techniques régionales, les conclusions auxquelles il serait souhaitable qu'aboutisse la Conférence, et de s'efforcer de les faire inclure dans le rapport du Comité préparatoire.

- La modification du climat et l'élévation du niveau des mers

29. Le Forum a réaffirmé que le réchauffement de la planète et l'élévation du niveau des mers étaient les menaces les plus graves qui pesaient sur la région du Pacifique et la survie de certains Etats insulaires. Il a donc réaffirmé son ferme appui à la Convention-cadre sur les changements climatiques, et a engagé instamment tous les Etats à signer et ratifier la Convention dès que possible.

30. Considérant que la réalisation des objectifs de la Convention exigera l'adoption de mesures plus strictes que les engagements qui y figurent, le Forum a préconisé la négociation de protocoles contraignants établissant des objectifs et des calendriers de réduction des émissions, l'adoption de mesures concrètes pour le développement et l'utilisation de techniques d'exploitation des énergies

renouvelables et des techniques à rendement énergétique élevé, d'instruments économiques ainsi que la constitution ou reconstitution de forêts comme moyen efficace de s'attaquer au problème du changement climatique. Le Forum a également noté qu'il fallait s'attaquer au problème de la dépendance des combustibles fossiles. Il a aussi reconnu qu'il était souhaitable que les organismes internationaux compétents, y compris ceux du système des Nations Unies, en particulier la Commission du développement durable, s'attachent plus activement à encourager l'utilisation et le transfert des techniques d'exploitation des énergies renouvelables et des techniques à plus haut rendement énergétique permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

31. Le Forum a réaffirmé la nécessité d'entreprendre des projets de recherche sur l'impact du réchauffement de la terre et de l'élévation du niveau des mers sur les pays insulaires, tels que le projet sur la surveillance du climat et de l'élévation du niveau des mers, qui est financé par l'Australie.

- Les océans

32. Le Forum a estimé que la communauté internationale devait accorder la priorité à l'examen des moyens de protéger les océans contre la pollution d'origine tellurique. Il a également engagé tous les pays membres à prendre des mesures, à titre prioritaire, pour promouvoir la ratification de la Convention sur le droit de la mer.

- Les forêts

33. Le Forum a noté qu'en raison de la surexploitation effrénée des ressources forestières, les forêts de la région et du monde entier disparaissaient à un rythme alarmant. Il fallait que les gouvernements élaborent des politiques assurant un taux de déboisement respectueux de l'avenir à long terme. Le Forum a demandé instamment l'ouverture de négociations internationales sur la prise d'engagements concernant la conservation et l'exploitation durable des forêts du monde, aboutissant à une convention sur la protection des forêts, synchronisée comme il convient avec la Convention-cadre sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique.

La pêche à la baleine

34. Tout en continuant à attacher de l'importance à l'exploitation durable des ressources marines, le Forum a reconnu qu'il fallait accorder une meilleure protection aux baleines et aux petits cétacés en danger ou menacés. Dans ce contexte, il a pleinement appuyé le moratoire sur la chasse à la baleine commerciale décrété par la Commission internationale de la chasse à la baleine et s'est félicité que l'on examine plus avant la proposition tendant à établir un sanctuaire dans les océans du Sud.

Les essais nucléaires

35. Le Forum s'est chaleureusement félicité de la décision des Etats-Unis, de la Fédération de Russie et de la France de prolonger la suspension de leurs essais nucléaires. A l'issue de la réunion de 1992 du Forum, le Président, au nom des pays membres, avait envoyé des lettres aux chefs de gouvernement des

cing Etats dotés d'armes nucléaires leur demandant de cesser définitivement les essais. Les pays du Forum ont engagé les pays qui appliquaient un moratoire sur les essais à le prolonger indéfiniment et ont demandé à la Chine et au Royaume-Uni de déclarer un moratoire à ce sujet.

36. Le Forum a rappelé qu'il était opposé depuis longtemps aux essais nucléaires français dans la région du Pacifique et a accueilli avec beaucoup de satisfaction la prolongation du moratoire de la France. Le Forum a exprimé le souhait que la zone des essais nucléaires fasse l'objet d'une surveillance continue pour évaluer l'éventuelle contamination nucléaire causée à l'environnement marin par les essais nucléaires effectués dans le passé. Le Forum a noté que la cessation permanente des essais nucléaires de la France contribuerait de manière significative à améliorer encore les relations entre ce dernier pays et les pays de la région. Toute reprise des essais constituerait un recul de la tendance positive à l'amélioration des relations entre la France et la région.

37. Le Forum s'est félicité que la France et les Etats-Unis se soient engagés à négocier rapidement un traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires, et a invité tous les Etats dotés d'armes nucléaires à participer activement, dans le cadre des mécanismes multilatéraux appropriés, aux négociations sur l'interdiction complète, multilatérale, universelle et vérifiable des essais.

La responsabilité pour les dommages nucléaires

38. Le Forum a fermement souligné l'importance de la mise en place d'un régime international renforcé concernant les éventuels dommages transfrontières découlant d'activités nucléaires à des fins pacifiques, et a noté l'absence de règles internationales efficaces concernant la responsabilité pour les dommages nucléaires. Il a rappelé les délibérations en cours du Comité permanent sur la responsabilité pour les dommages nucléaires au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a exprimé le souhait de voir ses membres participer activement aux négociations. Il a exprimé son ferme appui à la mise en place d'un régime juridique international global concernant la responsabilité pour les dommages nucléaires reflétant pleinement le principe du "pollueur payeur", établissant la responsabilité absolue et sans limite de l'Etat. Il a recommandé aux membres de participer dans toute la mesure du possible à la Conférence de révision de la Convention de Vienne qui devait se tenir sous peu.

La zone dénucléarisée du Pacifique Sud

39. Le Forum a noté et accueilli avec satisfaction les initiatives positives en matière de désarmement prises récemment par les Etats dotés d'armes nucléaires, y compris la signature par les Etats-Unis et la Fédération de Russie de l'Accord START II. Compte tenu de cette évolution, les pays du Forum ont fait récemment des démarches communes auprès des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France pour demander à nouveau aux Etats dotés d'armes nucléaires qui ne l'avaient pas encore fait d'adhérer aussitôt que possible aux Protocoles au Traité de Rarotonga.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

40. Le Forum a accueilli avec satisfaction l'accroissement du nombre des parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Il a noté qu'en 1995 une conférence serait convoquée pour examiner la question de savoir si le Traité devait rester en vigueur indéfiniment, ou être prorogé pour une période ou des périodes additionnelles déterminées. Le Forum a fait part du souhait de ses membres de voir le Traité prorogé indéfiniment. Il souhaitait également que le Comité préparatoire de la Conférence de 1995 demande à nouveau au Secrétariat d'établir à l'intention de la conférence un document d'information générale sur les modalités du Traité de Rarotonga.

L'immersion de déchets radioactifs et autres

41. Le Forum a accueilli avec satisfaction l'achèvement des études effectuées en vertu de la Convention de Londres de 1972 sur l'immersion de déchets radioactifs en mer. Il a invité les membres parties à la Convention à continuer à appuyer activement l'interdiction complète de l'immersion de déchets radioactifs lorsque la Conférence adopterait des amendements en novembre. Il a aussi demandé à ses partenaires d'appuyer cette interdiction et à ses membres d'assister à la réunion de la Convention de novembre. Le Forum a fait part de la grave inquiétude que lui causait l'immersion de déchets nucléaires russes dans le Pacifique Nord, en a demandé la cessation immédiate, ainsi que la récupération de ces déchets s'il était possible de le faire dans des conditions de sécurité.

42. Le Forum a accueilli également avec satisfaction les progrès enregistrés par le groupe chargé de modifier la Convention de Londres sur l'immersion de déchets et a réaffirmé son appui au processus de modification d'une manière générale. En particulier, le Forum a appuyé la procédure de modification de l'Annexe lors de la prochaine réunion consultative des parties contractantes en tant que mesure intérimaire vers une mise à jour complète de la Convention de Londres.

L'expédition de plutonium par mer

43. Le Forum a noté que la première expédition par mer de plutonium en provenance d'Europe et à destination du Japon avait transité par la région du Pacifique. Il a également noté que le Japon, en réponse aux préoccupations exprimées par le Forum, avait tenu ses membres au courant de la situation et donné des renseignements sur les dispositions qu'il avait prises concernant la sécurité de l'expédition. Le Forum a toutefois rappelé qu'il avait déjà exprimé ses préoccupations à ce sujet dans son communiqué de 1992 et il a noté une nouvelle fois les risques inhérents à de telles expéditions.

44. Le Forum a à nouveau souligné que ces expéditions doivent être faites conformément aux normes internationales de sécurité les plus strictes et d'une façon qui tienne dûment compte de tous les cas de figure. Le Forum a estimé que l'élaboration d'un projet de code des pratiques devant régir le transport par mer de substances radioactives, qui était en cours de négociation au sein du Groupe de travail commun AIEA/OMI et que l'OMI envisageait d'adopter au cours de la présente année, représentait une évolution encourageante. Le Forum a engagé ses membres à continuer à suivre de près, et si possible à participer

activement, aux débats sur les moyens de renforcer le code lorsqu'il convenait. Le Forum a réaffirmé qu'il importait que le Japon tienne d'étroites consultations avec les pays du Forum sur les expéditions de ce type, et fournisse des informations sur son programme d'utilisation du plutonium .

Les armes chimiques

45. Le Forum a réaffirmé son aversion pour les armes chimiques et s'est félicité de l'ouverture à la signature de la Convention internationale sur les armes chimiques en janvier de la présente année, notant que la plupart des membres du Forum avaient déjà signé la Convention. Le Forum a exprimé sa satisfaction de l'interdiction complète de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques qui prendra effet lorsque la Convention entrera en vigueur.

46. Le Forum a demandé instamment à tous les pays de prendre rapidement les mesures de ratification de la Convention, afin de lui permettre d'entrer en vigueur dès que possible. Il a également engagé les membres de la communauté internationale qui n'avaient pas encore signé la Convention à le faire aussitôt que possible.

47. Le Forum a appelé l'attention sur les préoccupations de longue date de la région concernant le Johnston Atoll Chemical Agent Destruction System, en soulignant à nouveau que les installations devaient être définitivement fermées, lorsque le programme en cours de destruction des armes chimiques serait achevé. Le Forum a accueilli avec satisfaction l'invitation des Etats-Unis à envoyer une autre mission scientifique sur l'Atoll Johnston, invitation qui a été acceptée en principe, la date de la mission devant être arrêtée ultérieurement.

Mouvement et gestion des déchets toxiques et dangereux

48. Le Forum a reconnu que la région était particulièrement vulnérable à la dégradation de l'environnement, et s'est déclaré extrêmement préoccupé des conséquences désastreuses pour la population et les ressources naturelles de la région de l'importation et du mouvement incontrôlé et non réglementé des déchets.

49. A cet égard, le Forum a noté que des entrepreneurs étrangers sans scrupules avaient fait de nombreuses propositions à certains pays insulaires du Pacifique Sud en vue d'importer et de traiter dans la région des déchets dangereux et autres en provenance d'autres pays. Conscients des obligations découlant de la Déclaration de Rio et d'Action 21, ainsi que des divers traités signés par les pays du Forum (y compris la Convention-cadre sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique), les membres du Forum ont reconnu qu'il fallait d'urgence interdire l'importation de déchets dans la région et réglementer, contrôler et gérer de manière écologiquement rationnelle les déchets produits à l'intérieur de la région même.

50. Le Forum a pris acte du rapport du Groupe de travail technique et de l'évaluation qu'il avait faite de la proposition de la Papouasie-Nouvelle-Guinée concernant l'élaboration d'une convention régionale sur cette question. Le Forum a souscrit à cette proposition et a convenu que les consultations techniques et les négociations sur une convention régionale, complémentaire des

conventions internationales, débuteraient en mars 1994, et seraient achevées d'ici la réunion du Forum de 1995.

51. Le Forum a également prié instamment les gouvernements membres qui ne l'avaient pas encore fait d'envisager sérieusement d'adhérer dès que possible à la Convention de Basel sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination et a recommandé que les organisations internationales compétentes prêtent leur concours à la négociation de la convention ou du protocole régional.

La protection du littoral

52. Le Forum a une nouvelle fois insisté sur l'adoption rapide de systèmes efficaces de protection du littoral dans la région. Il a demandé au Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud et à la Commission du Pacifique Sud pour les sciences de la Terre appliquées d'organiser dans les meilleurs délais des réunions d'étude de responsables régionaux et de spécialistes éminents de la question en vue d'évaluer les besoins de la région; d'examiner les différents systèmes de protection du littoral, déjà en place ou en cours d'élaboration; et d'établir un rapport détaillé concernant les recommandations qui seraient soumises, pour examen, à la réunion du Forum de 1994.

PETITS ETATS INSULAIRES

53. Le Forum a confirmé qu'il continuait d'oeuvrer en faveur de la reconnaissance des besoins de développement des petits Etats insulaires membres du Forum et des efforts que ceux-ci déploient pour parvenir à une plus grande autosuffisance. Il a noté que les petits Etats insulaires s'attachaient à améliorer de façon continue le niveau de vie de leurs populations grâce à l'effort national et à la participation aux initiatives régionales.

54. Le Forum a reconnu le rôle que son secrétariat devrait, par ses programmes, jouer dans la promotion des objectifs de développement des petits Etats insulaires et a de nouveau instamment demandé aux autres organisations régionales d'accorder également une attention particulière aux besoins spécifiques de ces membres du Forum.

55. Le Forum a pris note des initiatives collectives prises par les petits Etats insulaires et des possibilités actuellement étudiées en vue de susciter un développement économique durable. La priorité a été donnée aux activités communes visant à favoriser l'expansion du secteur privé.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE ET DE SECURITE

Nouvelle-Calédonie

56. Le Forum a approuvé un rapport de son Comité ministériel sur la Nouvelle-Calédonie, qui s'est rendu dans ce territoire en juillet. Il a exprimé sa satisfaction aux ministres concernés et rendu hommage aux autorités françaises et territoriales pour l'esprit de coopération dont elles ont fait preuve en facilitant le séjour du Comité.

57. Le Forum a réaffirmé son appui aux aspirations et objectifs de la population de la Nouvelle-Calédonie, y compris la communauté canaque. Il a réitéré son appui sans réserve aux mesures prises en application des Accords de Matignon et, bien que sensible aux interprétations et espérances variables et divergentes suscitées par ces accords, a encouragé toutes les parties à rester attachées au processus amorcé à Matignon et à la promotion du développement économique, politique et social en Nouvelle-Calédonie.

58. Le Forum a de nouveau été encouragé par les progrès constants réalisés dans la mise en oeuvre des Accords et a pris acte des mesures positives que les autorités françaises continuaient de prendre en coopération avec tous les secteurs de la population afin d'établir un cadre pour l'évolution pacifique de la Nouvelle-Calédonie vers l'autodétermination. Il a été particulièrement encouragé par l'esprit positif avec lequel l'examen à mi-parcours des Accords a été effectué et par l'intensité accrue du dialogue qui s'est établi dans le territoire à propos des préparatifs du référendum d'autodétermination de 1998. Toutefois, le Forum a noté la persistance de profondes divergences entre les différentes communautés de Nouvelle-Calédonie. Il a instamment demandé qu'une aide accrue soit fournie pour la formation et l'éducation de la population canaque.

59. Le Forum a convenu que la transparence dans l'établissement des listes électorales et la poursuite du dialogue entre toutes les parties intéressées de Nouvelle-Calédonie étaient des facteurs importants pour assurer un référendum d'autodétermination conforme aux principes et pratiques de l'Organisation des Nations Unies, dans lequel toutes les options seraient offertes, y compris celle de l'indépendance, et qui préserverait les droits des populations canaques autochtones et ceux de tous les autres Néo-Calédoniens. Le Forum a exprimé de nouveau l'espoir que la France faciliterait les visites périodiques en Nouvelle-Calédonie de missions des Nations Unies.

60. Le Forum a encouragé la multiplication des contacts entre ses pays membres et la Nouvelle-Calédonie, notamment grâce à une participation accrue de représentants du territoire aux réunions, séminaires et comités techniques organisés par le secrétariat. La Nouvelle-Calédonie faisant partie intégrante de la région du Pacifique Sud, le renforcement de la coopération entre ce territoire et les membres du Forum contribue de façon positive à son rééquilibrage économique et politique. Le Forum a apprécié l'attitude constructive manifestée par toutes les parties intéressées, et notamment le Gouvernement français, pour faciliter encore le resserrement de ces liens. Le Forum a approuvé le texte récemment mis au point d'un projet de résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant la Nouvelle-Calédonie.

Relations entre les Etats-Unis et les pays insulaires du Pacifique

61. Le Forum s'est félicité de la signature officielle du Mémorandum d'accord instituant la Commission commerciale mixte Etats-Unis/nations insulaires du Pacifique et il a accepté la proposition des Etats-Unis de tenir la première réunion de cette commission à Washington le 8 octobre 1993, ainsi que la tenue d'une réunion préparatoire des ministres et fonctionnaires concernés avant la réunion de Washington. Il a également rappelé sa décision de 1992 de souscrire au principe d'un accord-cadre sur la coopération entre les gouvernements des Etats du Pacifique Sud et celui des Etats-Unis d'Amérique. Il a approuvé un

texte pouvant servir de base pour l'ouverture de négociations à cette fin avec les Etats-Unis.

Coopération dans le domaine de l'application des lois

62. Le Forum a passé en revue les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de sa Déclaration d'Honiara sur la coopération dans le domaine de l'application des lois. Il a décidé qu'il fallait continuer de mettre l'accent sur la mise en place de cadres juridiques appropriés, et qu'un rapport détaillé sur une convention régionale portant sur tous les aspects de l'extradition et les domaines de coopération juridique connexes devrait lui être présenté en 1994. Le Forum a également noté qu'il importait de continuer à favoriser les relations institutionnelles à l'intérieur de la région. Il a approuvé la poursuite des travaux sur la coopération douanière et leur élargissement à la coordination dans d'autres domaines opérationnels de l'application des lois. Le Forum a aussi noté que la question des ressources posait dans ce secteur un problème qui devrait faire l'objet d'une surveillance constante.

Agenda pour la paix

63. Le Forum a examiné les questions relatives au rôle des organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales dans leurs régions respectives, questions qui avaient été posées par le Conseil de sécurité des Nations Unies dans sa déclaration de janvier sur l'"Agenda pour la paix". Dans un premier temps, il a prié le Secrétaire général du Forum de procéder à une enquête et de lui faire un rapport sur les moyens d'intensifier les échanges d'informations et les consultations entre le Forum et le Secrétariat de l'ONU à New York, y compris, d'une part, la possibilité que le Secrétaire général se rende annuellement à New York pour mettre le Secrétaire général de l'ONU au courant des débats du Forum et, d'autre part, le dépôt éventuel d'une demande en vue d'obtenir le statut d'observateur à l'ONU.

64. Le Forum a partagé sans réserve les préoccupations du Secrétaire général de l'ONU et du Conseil de sécurité quant à la sécurité du personnel tant civil que militaire de l'ONU déployé dans des situations de conflit. Il a fermement appuyé l'inscription d'une nouvelle question sur la sécurité du personnel des Nations Unies à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU pour l'année en cours.

65. Les participants ont remercié chaleureusement la Nouvelle-Zélande de tenir les ministres des pays insulaires du Forum informés des faits nouveaux intervenant au Conseil de sécurité.

POPULATIONS AUTOCHTONES

66. Notant le succès remporté par les activités régionales au cours de la première moitié de l'Année internationale des populations autochtones, le Forum a instamment demandé que la promotion d'activités dignes d'intérêt soit poursuivie au cours de la seconde moitié. Le Forum a accueilli avec satisfaction la Déclaration de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue à Vienne en juin 1993, qui a recommandé qu'une Décennie internationale des populations autochtones soit proclamée à partir de janvier 1994, proposant notamment qu'on envisage, dans le cadre de cette décennie, la création dans le

système des Nations Unies d'un Forum permanent des peuples autochtones. Le Forum a noté qu'il importait d'entretenir la pression internationale à l'égard des préoccupations des populations autochtones. A cet égard, il était particulièrement important que l'on continue dans le système des Nations Unies à réaliser des progrès sur le projet de Déclaration des droits des populations autochtones, tout en assurant le maintien d'une contribution autochtone à ce projet.

CANDIDATURE A LA FAO

67. Le Forum a affirmé son soutien à la candidature de M. Geoff Miller (Australie) au poste de Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui doit être pourvu lors de la Conférence biennale de la FAO en novembre 1993.

DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud

68. Le Forum s'est déclaré satisfait de la gamme d'activités et du degré de coordination réalisés par l'intermédiaire du mécanisme du Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud. Le Forum a pris acte avec satisfaction de l'étude menée sur les dispositions institutionnelles concernant la gestion des ressources biomarines par l'intermédiaire du Comité, et a invité celui-ci à achever cette étude le plus rapidement possible.

Participation des territoires

69. Les cadres dirigeants du Forum sont convenus que les négociations concernant la révision de l'Accord de Canberra et la conclusion d'un Accord de protection phytosanitaire du Pacifique Sud (APPPS) devraient tendre à assurer la pleine participation de tous les territoires insulaires du Pacifique à toutes les réunions de la CPS et à tout organisme susceptible d'être créé en vertu de l'APPPS. Ils sont également convenus que les délibérations des organismes créés dans le cadre des deux accords devraient être fondées sur une approche consensuelle "à la manière Pacifique" et que tous les territoires devaient pouvoir jouer pleinement leur rôle dans les efforts déployés pour parvenir à un consensus.

INITIATIVES PRISES PAR LES PAYS MEMBRES DU FORUM

Initiative proposée par l'ONU sur les possibilités et la participation

70. Le Forum a examiné la proposition relative à l'exécution par l'ONU d'une étude systématique détaillée sur "les possibilités et la participation" qui serait axée en particulier sur les économies des pays en développement. Il a noté que l'étude proposée devait porter notamment sur les options qui pourraient être adoptées en vue de créer ou de préserver les possibilités de participation économique dans les pays en développement. En appuyant cette proposition, le Forum a encouragé les Membres de l'ONU à la soutenir également à la quarante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Prix du Pacifique

71. Le Forum a décidé de créer une récompense appelée Prix du Pacifique, dont le lauréat serait annoncé à chaque Forum. Le Prix du Pacifique sera décerné en reconnaissance de longs et éminents services rendus à la région.

Examen du Forum

72. Le Forum a décidé de constituer un petit Groupe de ministres chargés d'entreprendre en collaboration avec le Secrétaire général un examen approfondi portant notamment sur les structures, les procédures et les dispositions institutionnelles du Forum ainsi que sur ses relations avec d'autres institutions, y compris l'ANASE et le CEAP. Le Groupe, composé de ministres représentant l'Australie, les Fidji, Kiribati, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Samoa occidentales, ferait rapport au vingt-cinquième Forum. Le Forum a accepté avec plaisir l'offre de l'Australie d'accueillir la première réunion, qui serait ouverte à tous les membres.

RAPPORTS DES ORGANISATIONS REGIONALES

73. Le Forum a reçu avec satisfaction et adopté le cas échéant les rapports annuels que lui avaient adressés :

- 1) Le Directeur de l'Office des pêches du Forum;
- 2) Le Directeur du Programme de développement des Iles du Pacifique;
- 3) Le Directeur de la Commission des sciences de la Terre appliquées au Pacifique Sud;
- 4) Le Vice-Président de l'Université du Pacifique Sud;
- 5) Le Secrétaire général du secrétariat du Forum;
- 6) Le Directeur du Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud;
- 7) Le Directeur du Conseil du tourisme du Pacifique Sud.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

74. Le Forum a renouvelé ses remerciements à l'Australie et a accepté avec gratitude son offre d'accueillir le vingt-cinquième Forum du Pacifique Sud. La date de ce forum sera déterminée par l'Australie en consultation avec le secrétariat.
